

LE DRAPEAU NATIONAL DU CANADA



UN PROFIL



Patrimoine
canadien Canadian
Heritage

Canada

ADDENDUM

At the end of page 21 add: "On the National Day of Mourning for Persons Killed or Injured in the Workplace (April 28) and on the National Day of Remembrance and action on Violence Against Women (December 6), flags on all federal government buildings and establishments within Canada are to be flown at half-mast from sunrise to sunset."

À la fin de la page 21 ajouter; « Le Jour de compassion pour les personnes tuées ou blessées au travail (le 28 avril) et la Journée nationale de la commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes (le 6 décembre) les drapeaux sont mis en berne sur tous les édifices et établissements du gouvernement fédéral partout au Canada de l'aube au crépuscule. »

Le Drapeau national du Canada

Un profil



© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2000

Revisée 2000

N° de cat. CH4-1/4-1995

ISBN 0-662-61555-7

La photographie *Déploiement du drapeau, Ottawa, le 15 février 1965*
est tirée de la collection des Archives nationales du Canada, n° PA-117488.

Source : La *Gazette* de Montréal, photographe inconnu.

Table des matières

Le drapeau national : symbole de l'identité canadienne	6
La naissance du drapeau canadien	7
Les premiers « drapeaux canadiens »	9
Les éléments du Drapeau national du Canada	
La feuille d'érable	11
Le blanc et le rouge : couleurs nationales du Canada	12
Le saviez-vous?	13
La déclaration du jour du Drapeau national du Canada	15
La proclamation du Drapeau national du Canada	16

« Béni soit ce drapeau ... puisse cet étendard, symbole de notre nation, flotter fièrement au-dessus d'un peuple voué à la poursuite de la droiture, de la justice et de l'unité ... »

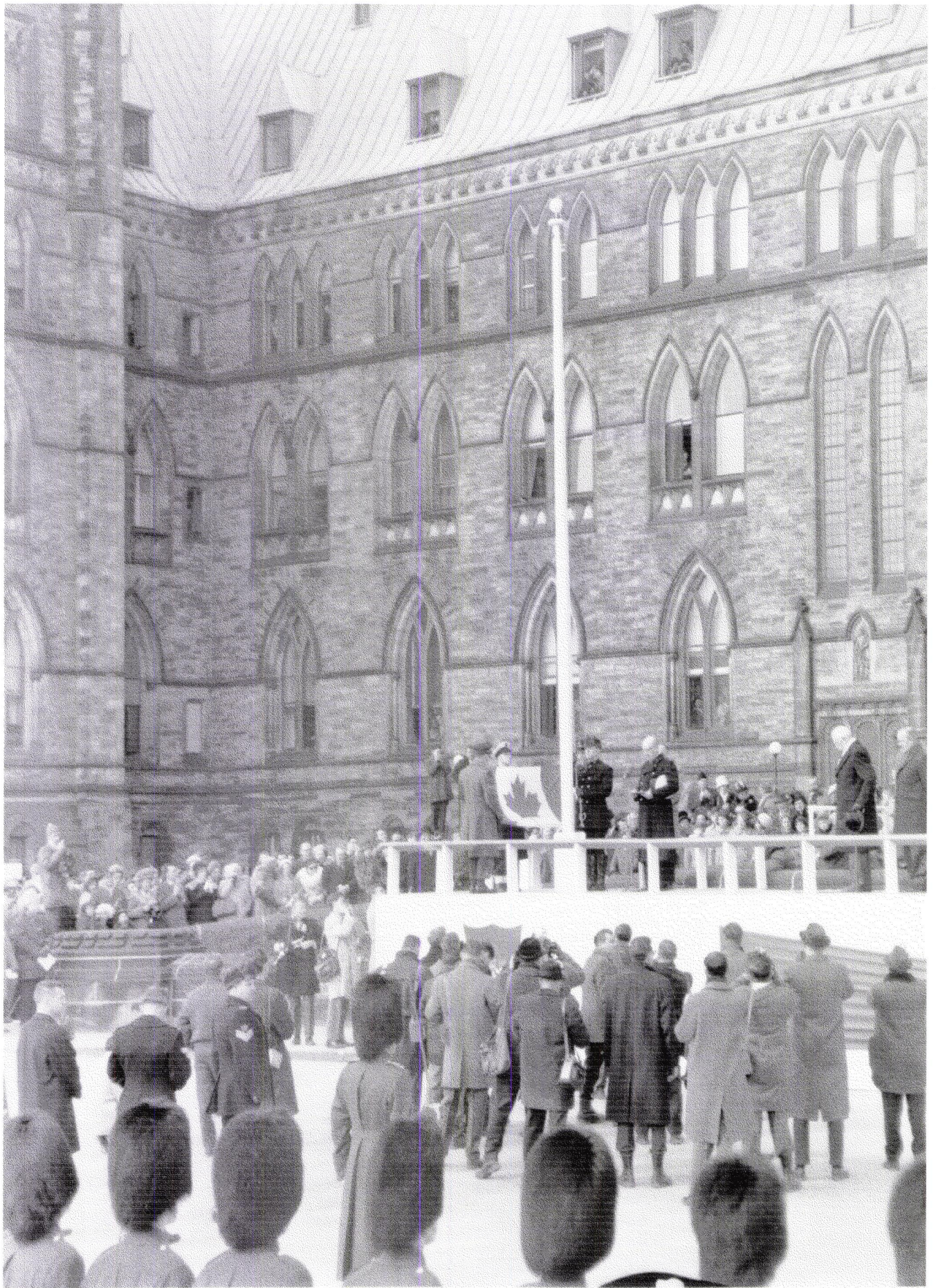
— Le gouverneur général Georges P. Vanier



« ... ce jour, le 15 février 1965, demeurera à jamais dans nos mémoires une étape importante de l'évolution du Canada. »

— Le premier ministre Lester B. Pearson





Le drapeau national : symbole de l'identité canadienne

C'EST LE 15 FÉVRIER 1965, SUR LA COLLINE DU PARLEMENT À OTTAWA, que s'est déroulée la cérémonie d'inauguration du drapeau canadien, en présence du gouverneur général Georges Vanier, du premier ministre Lester B. Pearson et des membres du Cabinet, ainsi que de milliers de citoyens.

On descendit d'abord le *Red Ensign canadien*, portant l'*Union Jack* et l'écu des armoiries du Canada. Puis, sur le coup de midi, on hissa l'unifolié. La foule entonna ensuite l'hymne national *O Canada* suivi de l'hymne royal *Dieu protège la Reine*.

Les paroles que prononçait en ce jour mémorable l'honorable Maurice Bourget, président du Sénat, donnent un sens encore plus symbolique à notre drapeau : « Le drapeau est le symbole de l'unité de la nation, car il représente sans l'ombre d'un doute tous les citoyens du Canada, sans distinction de race, de langue, de croyance ou d'opinion. »

La naissance du drapeau canadien

LE RECHERCHE D'UN NOUVEAU DRAPEAU CANADIEN A COMMENCÉ EN 1925, quand un comité du Conseil privé a entrepris de trouver des idées pour un drapeau national. Malheureusement, les travaux du comité n'ont pas abouti.

Plus tard, en 1946, une commission d'enquête parlementaire a reçu un mandat semblable. Elle a invité des propositions et reçu plus de 2 600 dessins. Pourtant, aucune résolution n'a été soumise au Parlement.

Au début de 1964, le premier ministre Lester B. Pearson faisait part à la Chambre des communes du désir du gouvernement d'adopter un drapeau national distinctif. La célébration du centenaire de la Confédération du Canada approchait rapidement. C'est ainsi qu'un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes a de nouveau invité des propositions.

En octobre 1964, après avoir écarté diverses esquisses, le comité n'en retint que trois : un *Red Ensign* portant la fleur de lis et l'*Union Jack*, un dessin comprenant trois feuilles d'érable entre deux bordures de bleu ciel, et un drapeau rouge orné d'une feuille d'érable rouge stylisée sur un carré blanc. (M. Pearson lui-même préférait le trifolié.)

Deux experts en science héraldique ont joué un rôle prépondérant dans la sélection de notre drapeau : Alan Beddoe, capitaine de marine à la retraite et héraldiste conseil de la Marine canadienne, et le colonel Fortescue Duguid, héraldiste et historien. Tous deux cependant étaient partisans d'un trifolié.

Deux autres personnes ont certainement influencé la création d'un nouveau drapeau national pour le Canada. M. John Matheson, député fédéral d'Ontario, était l'un des plus fervents partisans du nouveau drapeau et il en fut le principal conseiller. D^r George Stanley, doyen de la faculté des Lettres au Collège militaire royal de Kingston et plus tard lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, a fait observer

aux membres du comité le fait que le drapeau du commandant du Collège, un symbole — une main gantée — sur un drapeau rouge et blanc, était impressionnant.

Le modèle proposé par D^r Stanley repose sur la prise en compte de l'histoire canadienne. Les couleurs rouge, blanc et rouge avaient été employées pour la première fois sur la Médaille du service général créée par la reine Victoria. Par la suite, en 1921, le rouge et le blanc ont été proclamés couleurs nationales du Canada par le roi Georges V. Trois ans plus tôt, le major-général sir Eugène Fiset avait recommandé comme emblème pour le Canada une feuille d'érable rouge sur un carré blanc (symbole porté par tous les athlètes olympiques du Canada depuis 1904).

Par la suite, M. Jacques St-Cyr a conçu le dessin final de la feuille d'érable stylisée, M. George Best a défini les proportions du drapeau, et la fiche technique de la teinte de rouge du drapeau a été élaborée par D^r Gunther Wyszchi.

Le Drapeau national du Canada est donc né grâce à ces éminents Canadiens : le très honorable Lester B. Pearson, qui voulait un drapeau distinct pour notre pays afin de promouvoir l'unité nationale; M. John Matheson, qui a conçu le cadre conceptuel d'un drapeau approprié et réuni les composantes nécessaires à sa création; et D^r George Stanley, père du concept novateur qui inspira notre drapeau, soit celui d'une feuille d'érable centrale sur un carré blanc bordé de deux lisières rouges.



Le Parlement du Canada, Édifice du Centre, Ottawa

Les premiers « drapeaux canadiens »

✳ LA CROIX DE SAINT-GEORGES, DRAPEAU ANGLAIS DU XV^e SIÈCLE, A ÉTÉ ARBORÉE par Jean Cabot, navigateur vénitien au service de l'Angleterre, lorsqu'il atteignit la côte est du Canada en 1497.

✳ La *fleur de lis* a été un symbole de la souveraineté française au Canada de 1534, lorsque Jacques Cartier débarqua sur nos rives et proclama l'appartenance du Nouveau Monde à la France, jusqu'au début des années 1760, quand le Canada devint possession britannique. Bien qu'on se servit au cours de la même période d'un certain nombre de drapeaux militaires français, y compris le drapeau blanc de la Marine royale après 1674, la fleur de lis occupa toujours une place prépondérante.

✳ Au début des années 1760, le drapeau officiel britannique qui flottait au Canada, soit le *drapeau royal de l'Union* (*Union Jack*), était constitué de deux croix. Déployé pour la première fois en 1621, le *drapeau royal de l'Union* (*Union Jack*) était utilisé par tous les établissements britanniques sur le continent nord-américain, de Terre-Neuve jusqu'au Golfe du Mexique. Ce drapeau est souvent désigné comme étant celui des loyalistes de l'Empire uni du Canada.

✳ Suite à l'*Acte d'Union* de 1801 entre la Grande-Bretagne et l'Irlande, la croix diagonale de Saint-Patrice fut incorporée à la croix de Saint-Georges d'Angleterre et à la croix de Saint-André d'Écosse, donnant au *drapeau royal de l'Union* (*Union Jack*) sa forme actuelle. Ce drapeau a été utilisé partout en Amérique du Nord, ainsi qu'au Canada même après la Confédération en 1867.

✳ Le *Red Ensign* britannique, un drapeau rouge portant l'*Union Jack* au coin supérieur, a été créé en 1707 comme pavillon de la marine marchande britannique. De 1870 à 1904 environ, il a servi de drapeau canadien sur mer et sur terre avec, sur son battant, les armoiries de l'Ontario, du Québec, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick écartelées sur un écu. S'il ne servait sur terre qu'avec la sanction de

l'usage public, l'amirauté britannique en avait par contre autorisé l'utilisation sur mer comme drapeau du Canada en 1892, d'où l'appellation de *Red Ensign canadien*.

✳ Au fur et à mesure que de nouvelles provinces se joignaient à la Confédération ou qu'elles se voyaient attribuer un emblème distinctif, parfois inspiré de leur propre sceau, cet emblème était incorporé à l'écu du drapeau. Au début du siècle, l'écu regroupait les armes des sept provinces qui faisaient alors partie de la Confédération.

✳ En 1924, ce modèle non officiel du drapeau fut modifié quand, en vertu d'un décret, le gouvernement canadien autorisa d'en charger le battant des armoiries royales du Canada. Par la même occasion, il autorisa son déploiement sur les édifices du gouvernement canadien à l'étranger. En 1945, un autre décret autorisa son utilisation sur les édifices fédéraux au Canada jusqu'à l'adoption d'un nouveau drapeau national.

✳ Le *Red Ensign canadien* a été remplacé par le drapeau national rouge et blanc le 15 février 1965.

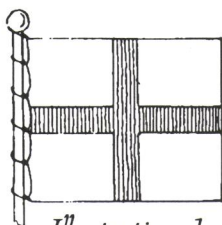


Illustration 1
La croix de
Saint-Georges

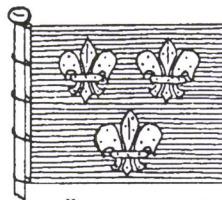


Illustration 2
La fleur de lis

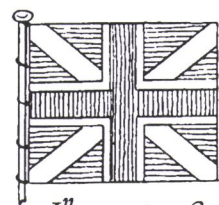


Illustration 3
Le drapeau royal de l'Union
(Union Jack) de 1606 à 1800
Le drapeau des loyalistes de l'Empire uni



Illustration 4
Le drapeau royal de l'Union
(Union Jack) (après 1801)

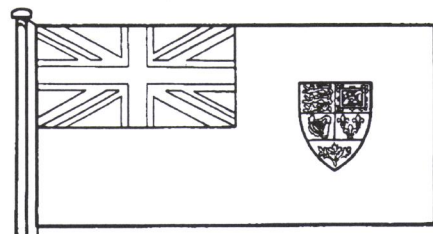


Illustration 5
Le Red Ensign canadien
de 1924 à 1965

Les éléments du Drapeau national du Canada

La feuille d'érable

LES PEUPLES AUTOCHTONES DE L'AMÉRIQUE DU NORD, BIEN AVANT L'ARRIVÉE DES COLONS EUROPÉENS, avaient découvert les propriétés comestibles de la sève d'érable qu'ils recueillaient chaque printemps. Déjà en 1700, selon de nombreux historiens, la feuille d'érable faisait figure de symbole canadien.

Voici quelques exemples qui montrent la place croissante que la feuille d'érable a prise dans la conscience publique en tant que symbole de notre pays, avant de devenir une partie intégrante du Drapeau national du Canada le 15 février 1965.

✳ En 1834, on rapporte que Ludger Duvernay proposait la feuille d'érable comme emblème du Canada, le jour de la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin.

✳ En 1836, *Le Canadien*, journal publié dans le Bas-Canada, la mentionne comme emblème parfait du Canada.

✳ En août 1860, lors d'une assemblée publique tenue à Toronto, la feuille d'érable est adoptée comme emblème national du Canada et elle est arborée à l'occasion de la visite du Prince de Galles.

✳ En 1867, Alexander Muir, maître d'école et poète de Toronto, compose le chant *The Maple Leaf Forever*.

✳ En 1914, plusieurs soldats canadiens arborent sur leur insigne militaire la feuille d'érable, symbole dominant utilisé par beaucoup de régiments canadiens pendant la Première Guerre mondiale.

✳ En 1939, au début de la Seconde Guerre mondiale, plusieurs troupes canadiennes portent comme signe distinctif la feuille d'érable qui figure sur les insignes de plusieurs régiments et sur le matériel militaire et naval canadien.



Le blanc et le rouge : couleurs nationales du Canada

L'histoire rapporte qu'à la première Grande croisade, Bohémond 1^{er}, seigneur normand, avait fait découper des croix rouges dans ses manteaux pour ensuite les distribuer à 12 000 croisés qui les portèrent sur leurs vêtements comme signe distinctif.

Aux croisades suivantes, chaque nation fut désignée par une croix de couleur différente. La France conserva longtemps la croix rouge sur ses bannières, tandis que l'Angleterre portait une croix blanche. Tour à tour, on retrouve dans l'histoire le rouge et le blanc comme couleurs de la France ou de l'Angleterre.

Le rouge et le blanc furent approuvés comme couleurs officielles à la proclamation des armoiries du Canada par le roi Georges V, en 1921.

En 1957, les trois feuilles d'érable qui figurent sur les armoiries du Canada sont changées du vert sur un champ blanc au rouge sur blanc, couleurs officielles du Canada.



Illustration 6
Le Drapeau national du Canada

Le saviez-vous?

Quand la feuille d'érable est-elle devenue l'emblème du Canada?

HISTORIQUEMENT, DÈS LES DÉBUTS DU CANADA, LA FEUILLE D'ÉRABLE A ÉTÉ UTILISÉE pour symboliser les Canadiens. À la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste en 1834, elle fut proposée comme emblème du Canada. *Le Canadien*, journal publié dans le Bas-Canada, en fait mention peu après, soit en 1836, comme étant l'emblème parfait du Canada.

Elle fut arborée notamment à l'occasion de la visite du Prince de Galles au Canada en 1860. Elle figure dans les armoiries du Québec et de l'Ontario octroyées en 1868 et comme emblème distinctif dans les armoiries du Canada proclamées en 1921. Pendant de nombreuses années, la feuille d'érable a été le symbole des Forces armées canadiennes et a été utilisée pour identifier plusieurs contingents canadiens pendant les deux guerres mondiales. Mais elle n'a reçu aucun statut officiel avant 1965, lors de la proclamation du Drapeau national du Canada par Sa Majesté la reine Elizabeth II.

Quelle est l'appellation véritable du drapeau canadien?

L'appellation officielle est Drapeau national du Canada.

Quand le drapeau canadien a-t-il été officiellement approuvé et quelle en est la description?

Le Drapeau national du Canada a été approuvé par le Parlement en 1964 et proclamé par Sa Majesté la reine Elizabeth II pour être inauguré le 15 février 1965. Il s'agit d'un drapeau rouge, dont la longueur fait deux fois la largeur, portant en son centre un carré blanc orné d'une feuille d'érable rouge. Le blanc et le rouge sont les couleurs officielles du Canada et constituent, avec la feuille d'érable, les éléments symboliques du drapeau canadien.

Quand le blanc et le rouge ont-ils été désignés comme couleurs officielles du Canada?

Le rouge et le blanc furent proclamés couleurs du Canada par le roi Georges V le 21 novembre 1921 dans la proclamation des armoiries du Canada.

Que signifient les onze pointes de la feuille d'érable?

La feuille d'érable, telle qu'on la retrouve sur le drapeau national, est une conception artistique. Le symbolisme se retrouve dans la feuille d'érable elle-même, emblème traditionnel des Canadiens. Il n'y a pas d'autre signification aux onze pointes.

Quels autres drapeaux ont été déployés au Canada?

La *croix de Saint-Georges*, drapeau anglais du XV^e siècle, a été arborée par Jean Cabot, navigateur vénitien au service de l'Angleterre, lorsqu'il atteignit la côte est du Canada en 1497.

La *fleur de lis* a été un symbole de la souveraineté française au Canada de 1534, lorsque Jacques Cartier débarqua au pays et proclama l'appartenance du Nouveau Monde à la France, jusqu'au début des années 1760, quand le Canada devint possession britannique.

Déployé pour la première fois en 1621, le *drapeau royal de l'Union (Union Jack)* a été utilisé partout en Amérique du Nord, ainsi qu'au Canada même après la Confédération en 1867.

À partir de 1870 environ, le *Red Ensign canadien*, dans ses diverses configurations, a servi avec l'*Union Jack* de drapeau canadien sur mer et sur terre. En 1945, un décret autorisa son utilisation sur les édifices fédéraux au Canada jusqu'à l'adoption d'un nouveau drapeau national.





Déclaration

Jour du
drapeau national
du Canada
Le 15 février

Declaration

National Flag
of Canada
Day
February 15

C'est sur le coup de midi, le 15 février 1965, que le drapeau unifolié rouge et blanc a été hissé pour la toute première fois.

Ce drapeau appartient aux Canadiennes et aux Canadiens; c'est un emblème que nous partageons toutes et tous.

Quoique simple de conception, le drapeau du Canada traduit bien les valeurs communes qui nous tiennent tant à coeur : la liberté, la paix, le respect, la justice et la tolérance.

Le drapeau du Canada est un symbole qui rallie la population canadienne et qui exprime partout dans le monde et pour toujours notre fierté d'être Canadiens.

L'unifolié rend hommage à notre géographie, il exprime la grandeur de notre histoire et il représente notre identité nationale.

Notre drapeau rend aussi hommage aux Canadiennes et aux Canadiens de toutes origines qui, par leur courage et leur détermination, ont contribué et continuent à bâtir notre grand pays : un pays dynamique et ouvert sur l'avenir.

C'est pourquoi, moi, Jean Chrétien, Premier ministre du Canada, je déclare que le 15 février marquera dorénavant le Jour du drapeau national du Canada.

Soyons fiers de notre drapeau! Reconnaissons le privilège que nous avons de vivre au Canada, ce pays magnifique à la hauteur de notre histoire, de nos espérances et de notre avenir.



At the stroke of noon on February 15, 1965, Canada's red and white maple leaf flag was raised for the very first time.

The flag belongs to all Canadians; it is an emblem we all share.

Although simple in design, Canada's flag well reflects the common values we hold so dear: freedom, peace, respect, justice and tolerance.

Canada's flag is a symbol that unites Canadians and expresses throughout the world and always our pride in being Canadian.

The maple leaf flag pays homage to our geography, reflects the grandeur of our history and represents our national identity.

Our flag thus honours Canadians of all origins who, through their courage and determination, have helped to build and are continuing to build our great country: a dynamic country that is open to the future.

Therefore, I, Jean Chrétien, Prime Minister of Canada, declare that February 15 will be celebrated henceforth as National Flag of Canada Day.

Let us be proud of our flag! Let us recognize how privileged we are to live in Canada, this magnificent country that encompasses our history, our hopes and our future.



Premier ministre du Canada
Le 15 février 1996

Prime Minister of Canada
February 15, 1996

Elizabeth
ELIZABETH THE SECOND.
BY THE GRACE OF GOD OF THE UNITED KINGDOM, CANADA
AND HER OTHER REALMS AND TERRITORIES QUEEN.
HEAD OF THE COMMONWEALTH, DEFENDER OF THE FAITH.

TO ALL TO WHOM THESE PRESENTS SHALL COME OR
WHOM THE SAME MAY IN ANYWISE CONCERN.

GREETING:

A PROCLAMATION

By
Attorney General
of Canada

WHEREAS the Senate of Canada, by resolution dated the 17th day of December, in the year of Our Lord one thousand nine hundred and sixty-four, has recommended that there be designated, as the National Flag of Canada, the flag hereinafter described;

AND WHEREAS the House of Commons of Canada, on the 15th day of December, in the year of Our Lord one thousand nine hundred and sixty-four, did concur in the recommendation, made on the twenty-ninth day of October, in the year of Our Lord one thousand nine hundred and sixty-four by a Special Committee thereof, that the flag, hereinafter described, be designated as the National Flag of Canada:

NOW KNOW YE that by and with the advice of Our Privy Council for Canada, We do by this Our Royal Proclamation appoint and declare as the National Flag of Canada, upon, from and after the fifteenth day of February, in the year of Our Lord one thousand nine hundred and sixty-five, a red flag of the proportions two by length and one by width, containing in its centre a white square the width of the flag, bearing a single red maple leaf, or, in heraldic terms, described as gules on a Canadian

pale argent a maple leaf of the first
OF ALL WHICH Our Loving Subjects
and all others whom these Presents may
concern are hereby required to take
notice and to govern themselves accordingly.

IN TESTIMONY WHEREOF We have caused these Our Letters
to be made Patent and the Great Seal of Canada to be hereunto affixed.
Given the 28th day of January in the Year of Our Lord One
Thousand Nine Hundred and Sixty-five and in the thirteenth
Year of Our Reign.

By Her Majesty's Command

Prime Minister of Canada

GOD SAVE THE QUEEN



ELISABETH DEUX. PAR LA
GRÂCE DE DIEU, REINE DU ROYAUME-UNI, DU CANADA
ET DE SES AUTRES ROYAUMES ET TERRITOIRES, CHEF
DU COMMONWEALTH ET DÉFENSEUR DE LA FOI.

A TOUS CEUX À QUI LES PRÉSENTES PARVIENDRONT OU
QU'ELLES POURRONT DE QUELQUE MANIÈRE CONCERNER,

SALUT:

PROCLAMATION

By
Procureur général
du Canada

CONSIDÉRANT que le Sénat du Canada, par une résolution datée du 17^e jour de décembre, en l'an de grâce mil neuf cent soixante-quatre, a recommandé que soit désigné, comme Drapeau national du Canada, le drapeau ci-après décrit;

ET CONSIDÉRANT que la Chambre des communes du Canada, le 15^e jour de décembre, en l'an de grâce mil neuf cent soixante-quatre, a approuvé la recommandation formulée le vingt-neuvième jour d'octobre, en l'an de grâce mil neuf cent soixante-quatre, par un Comité spécial d'icelle et portant que le drapeau ci-après décrit soit désigné comme Drapeau national du Canada :

SACHEZ DONC MAINTENANT que, de et par l'avis de Notre Conseil
privé pour le Canada, Nous designons et déclarons comme Drapeau national du
Canada, à compter du quinzième jour de février, en l'an de grâce mil neuf cent
soixante-cinq, un drapeau rouge dont les proportions sont de deux de longueur
sur un de largeur, à carré blanc au centre, haut de la largeur accolée à la
hampe et portant une seule feuille d'érable rouge ou, en termes d'héraldique,
de gueules, au pal canadien d'argent, chargé d'une feuille d'érable du premier.
DE CE QUI PRÉCÈDE, Nos feaux sujets et tous ceux que les présentes
peuvent concerner sont par les présentes requis de prendre connaissance et
d'agir en conséquence.

EN FOI DE QUOI Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et a icelles fait apposer
le Grand Sceau du Canada.

Donné ce 28^e jour de janvier en l'an de grâce mil neuf cent soixante-cinq, le treizième de
Notre Règne.

Par ordre de Sa Majesté.

Le premier ministre du Canada.

DIEU SAUVE LA REINE

